

1. Organisation : l'association du **Collectif des associations** organise le **samedi 14 septembre 2019**, la 4^{ème} édition des « Foulées des Salines » en plein cœur du marais de Tasdon à Villeneuve-les-Salines sur une distance de **7.5 Km**.
Seuls les organisateurs officiels sont habilités à régler tout litige quelle qu'en soit la nature ; ils se réservent le droit et le pouvoir de statuer en cas de réclamation portant sur la régularité de l'épreuve.
2. **L'âge minimum** des participants est fixé à **15 ans (autorisation parentale pour les mineurs)**.
3. **La participation à la course** : seules les inscriptions accompagnées des éléments ci-dessous permettront l'attribution d'un dossard et de participer à la course :
 - Fournir un certificat médical ou photocopie de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an ou d'une licence FFA ou FFT.
 - Autorisation parentale pour les mineurs.
 - Le règlement du montant total de l'inscription est fixé à **9€** par participant (chèque ou espèces) dont **1€** sera reversé à l'association Symphonie 17 pour la lutte contre le cancer du sein.
4. **Mode d'inscriptions** : à partir du **lundi 27 mai 2019** – Attention nombre de participants limité à **350**.
En ligne sur www.collectif-villeneuve.com, et par courrier (tampon de la poste faisant foi) jusqu'au mercredi 11 septembre 2019.
Sur place entre 17h et 17h30, le samedi 14 septembre 2019 en fonction des places disponibles (supplément 2€).
5. **Retrait des dossards** : le **vendredi 13 septembre 2019 de 17h à 20h ou le samedi 14 septembre de 10h à 12h30** au Comptoir des associations à Villeneuve-les-Salines (Avenue Billaud Varenne sous la mairie de proximité - 17000 La Rochelle).
 - Une pièce d'identité sera demandée lors du retrait des dossards.
6. **La sécurité** est assurée par une structure agréée et 30 signaleurs.
7. **Un ravitaillement** est proposé au 4^{ème} kilomètre.
8. **L'assurance** responsabilité civile des organisateurs est souscrite auprès de la MAIF et il incombe aux participants de s'assurer individuellement et personnellement.
9. **Respect de l'environnement** : les coureurs doivent jeter leurs déchets dans les zones réservées à cet effet. Ils s'engagent à respecter la charte de l'environnement et du développement durable proposée par l'Etat (<http://www.developpement-durable.gouv.fr>).
10. **Les accompagnateurs** ne doivent pas perturber la course et les cyclistes ou les véhicules ne sont pas autorisés sur le parcours.
11. **Les images** de la course, fixes ou audiovisuelles peuvent être utilisées par les organisateurs sur tout support y compris promotionnel selon les textes en vigueur.
12. **Les récompenses** :
 - **un lot est offert à chaque participant**
 - Pour les 3 premières femmes
 - Pour les 3 premiers hommes
 - Pour les 1^{ers} de chaque catégorie
 - Un trophée récompense le challenge du nombre (associatif et entreprise)
 - Pour le tirage au sort de lots
13. **Elimination** : tout acte de tricherie entraîne l'élimination à la participation de la course.

FOULEES DES SALINES
SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2019

DEPART 18 h
7,5 KM
4^E EDITION

Parrainées par Jean-Gilles Boussiquet

VILLENEUVE-LES-SALINES - LA ROCHELLE
INSCRIPTIONS A PARTIR DU 27 MAI
WWW.COLLECTIF-VILLENEUVE.COM
CONTACT : Tél. 05 46 44 41 60

CONCEPTION - MATHIEU BOUQUET - COLLECTIF DES ASSOCIATIONS DE LA ROCHELLE - LICENCE 2 - 180804 - LICENCE 3 - 180879

Le Salon de la Santé
Crédit Mutuel
RUNNEVER
Byants
LÉA NATURE
Fédération Française de la Course à Pied
Intermarché
LA ROCHELLE
Collectif des associations

Les Foulées des Salines est une course pédestre de **course à pied nature** qui vous fera découvrir les richesses du patrimoine naturel du marais de Tasdon sur le quartier de Villeneuve-les-Salines à La Rochelle.

Vous évoluerez en alternance entre routes de campagnes, pistes cyclables et sentiers nature.

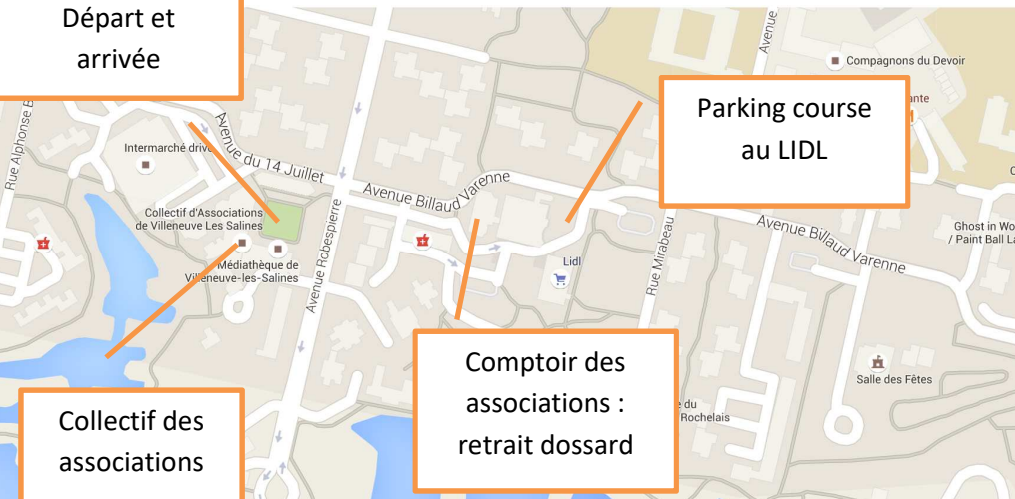
Informations pratiques :

Départ et arrivée

Parking course au LIDL

Collectif des associations

Comptoir des associations : retrait dossard



Adresse :

Collectif des associations

Place du 14 juillet

17000 La ROCHELLE

Coordonnées GPS :

Latitude: 46.151894 -1.124450

Informations complémentaires :

- Une paire de chaussure de running
- Un vêtement imperméable en cas de mauvais temps
- Des vêtements et chaussures de rechange
- Des sanitaires seront à disposition (merci de respecter les lieux)
- **Amis coureurs, nous vous demandons de bien vouloir NE PAS vous stationner sur le parking d'Intermarché. Merci de votre compréhension.**

N° dossard : (Réservé à l'organisation)

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Femme/Fille Homme/Garçon

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville/Pays : _____

Tél. fixe : _____ Tel. Portable : _____

Email : _____

LICENCIE :

Numéro licencié : _____ date de la licence : _____

Club / association : _____

Joindre obligatoirement une photocopie de la licence

Ou

NON LICENCIE :

Club / association / entreprise : _____

Joindre obligatoirement un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an à la date de la course.

Je joins mon paiement, chèque libellé à l'ordre du Collectif des associations VLS (*non remboursable en cas de forfait*)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve (www.collectif-villeneuve.com) et m'engage à le respecter.

Pour les mineurs : Je soussigné, _____, responsable légal de l'enfant _____, l'autorise à participer à la course pédestre organisé par le Collectif des associations VLS.

Fait à : _____ Le : _____

Signature :

Dossier complet : bulletin d'inscription, copie licence ou certificat médical, chèque au plus tard le
mercredi 11 septembre 2019